

Notre Plessis

Ouverture de la nouvelle
piscine municipale p3

NOUVELLES DE
LA VILLE p3

FÊTE DES VOISINS
VIRTUELLE p4

SERVICE DE LA
VIE CITOYENNE p5

BIBLIOTHÈQUE p6

DÉVELOPPEMENT
DURABLE p11

LA MAISON
DES JEUNES p15

plessisville.quebec



Plessisville
À BRAS OUVERTS!



MOT DU MAIRE

Toutes les raisons sont bonnes pour demeurer actifs pendant la belle saison alors qu'une multitude d'équipements récréatifs sont mis à votre disposition. Tous nos terrains sportifs sont désormais prêts et accessibles en tout temps; aucune réservation n'est requise.

Espoir à l'horizon!

Plus que quelques jours avant de déclarer la saison estivale officiellement débutée. Avec les dernières annonces entourant le déconfinement, je ne vous cacherai pas que je suis très heureux et fébrile de retrouver un semblant de vie normale cet été, entouré de ma famille et de mes amis.

Les préparatifs pour la belle saison vont bon train. À ce chapitre, le Service de la vie citoyenne s'active pour vous préparer une myriade d'activités qui sauront plaire à tous, afin que l'on puisse en profiter pleinement : ouverture de la piscine municipale et des jeux d'eau, Fête nationale, jeudis en musique, cinéparc, activités à la bibliothèque, spectacles et j'en passe. Nous aurons une belle programmation estivale à vous offrir selon les consignes de distanciation émises par la Santé publique.

Les cônes oranges ont également fait leur apparition dans le paysage plessisvillois. D'importants travaux se sont amorcés dans les derniers jours et d'autres débiteront au cours de l'été afin de refaire une beauté à notre réseau routier et d'améliorer nos infrastructures d'aqueduc et d'égouts souterraines. Des travaux qui étaient attendus et qui peuvent être réalisés grâce au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU) créé par les gouvernements du Canada et du Québec.

Nous sommes conscients que ces travaux risquent d'avoir un impact sur vos habitudes de circulation. J'invite donc l'ensemble des usagers de la route à se montrer courtois les uns envers les autres et à se montrer respectueux de la signalisation routière, notamment aux abords des chantiers routiers.

Vous pouvez aussi suivre l'évolution des travaux par l'entremise de la section « Info Travaux » de notre site Web et ainsi planifier vos déplacements en conséquence. Les informations sont mises à jour chaque semaine.

Je termine en vous souhaitant un bel été. Profitez-en pleinement pour refaire le plein d'énergie.

Mario Fortin, maire

Hôtel de ville

1700, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec) G6L 1R3
Tél. : 819 362-3284
Télé. : 819 362-6421
www.plessisville.quebec
info@plessisville.quebec

Heures d'ouverture

Octobre à avril : Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Horaire estival : de la 1^{re} semaine de mai à la 1^{re} semaine d'octobre, l'hôtel de ville ferme à 12 h le vendredi.

Service de la vie citoyenne et amphithéâtre Léo-Paul-Boutin

1051, rue Saint-Jean
Plessisville (Québec) G6L 1E1
Tél. : 819 362-6655
Télé. : 819 362-6421

Heures d'ouverture

Horaire variable selon les activités.
Téléphonez ou consultez le site Internet de la Ville.

Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

1800, rue Saint-Calixte
Plessisville (Québec) G6L 1R6
Tél. : 819 362-6628
Télé. : 819 362-6421

Heures d'ouverture

Du 1^{er} juin à la fête du Travail :
Dimanche et samedi : fermé
Mardi et jeudi : 13 h 30 à 20 h 30
Vendredi :
9 h à 11 h 30 - 13 h 30 à 16 h 30

Ouverture du Biergarten

Pour une troisième année, le Biergarten de l'île situé sur l'île Louis-Philippe Hébert parc de la rivière Bourbon ouvrira ses portes cet été vers la fin du mois de juin.

Quel magnifique endroit où passer vos soirées d'été, à la belle étoile, entre amis ou en famille! Encore cette année, un service de bar, avec une grande variété de bières de microbrasseries québécoises, sera offert. Les barbecues de charbon de bois seront de retour et mis à la disposition des gens qui désirent cuisiner sur place. Il sera encore possible d'apporter votre pique-nique ou d'encourager un restaurateur en vous faisant livrer votre repas préféré.



Soyez informés des nouvelles entourant le Biergarten de l'île en suivant la page Facebook et le compte Instagram : @biergartenplessisville.



Ouverture de la nouvelle piscine municipale

Plus que quelques jours avant l'ouverture officielle de la nouvelle piscine municipale.

Surveillez les diverses plateformes de la Ville pour connaître la date d'ouverture et soyez les premiers à profiter de cette nouvelle infrastructure aquatique dans votre ville.

Bouteille d'eau GRATUITE pour les 100 premiers baigneurs



Système d'alerte automatisé —

Êtes-vous INSCRITS?

Saviez-vous que la Ville possède un système d'alerte automatisé (SAA) afin de vous informer, dans un court délai, de situations d'urgence ou d'incidents concernant la sécurité civile?

Pour recevoir les notifications, vous devez vous inscrire dans le logiciel « OMNIALERTE » en vous rendant sur le site Internet de la Ville, dans le bas de la page d'accueil.



Le système automatisé peut vous rejoindre de trois (3) façons :

- Message vocal téléphonique
- Courriel
- Messagerie texte (SMS)

La municipalité utilisera le système pour vous avertir des situations suivantes :

- Avis d'ébullition ou de non-consommation d'eau
- Arrêt temporaire du service d'aqueduc
- Avis d'évacuation ou de confinement
- Tout autre sinistre ou incident concernant la sécurité civile



MESURES D'URGENCE

Soyez informé instantanément lorsque la Ville émet un avis important. Ex. pour un avis d'ébullition

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT AU SERVICE D'ALERTE :
plessisville.quebec



Inscrivez également vos proches ou informez-les du service d'alerte.

Vous n'avez pas accès à Internet? Communiquez avec M^{me} Suzanne Malbot au 819 362-3288, poste 2111 ou remplissez le coupon ci-dessous et déposer le dans la boîte aux lettres près à l'Écluse de ville.

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____

 TEl. maison : _____
 Cellulaire : _____
 Courriel : _____

*Champ obligatoire



Cet été, organisez une Fête des Voisins virtuelle!

La Ville invite les Plessisvillois à organiser une fête virtuelle qui leur permettra de renouer ou de tisser des liens avec leur voisinage.

Des idées d'activités pour une Fête des voisins sécuritaire :

- Faites-vous livrer un repas d'un restaurant local que vous aurez choisi tous ensemble au préalable ou préparez des recettes originales, que vous pourrez vous partager dans un recueil de recettes de la Fête des Voisins confinés 2021.
- Brisez la glace : posez 3 questions sympathiques à votre groupe de voisines et voisins. L'objectif est d'apprendre à mieux se connaître à travers les passions, les habitudes de vie. Qui sait? Vous vous découvrirez sûrement des points communs...
- Planifiez une liste d'activités à faire ensemble (*jeu-questionnaire, loup-garou, mime, karaoké, Just dance, bingo...*).

- Organisez un défi créatif entre voisines et voisins : dessin, peinture, sculpture, maquillage, couture, cuisine, chanson, poème, slam, danse... Entre un mois et quinze jours avant la Fête, lancez le défi à vos voisines et voisins. Tous partageront leur production lors de l'événement, ce qui permet d'échanger sur les techniques utilisées, les inspirations, les interprétations du thème, sans en faire une compétition.
- Organisez une séance d'activités sportives entre voisines et voisins : yoga, Zumba, musculation, aérobic, Pilates, en somme, une activité sportive que vous pourriez faire ensemble.

Désignez une voisine ou un voisin pour l'animation des exercices via la plateforme virtuelle.

Lorsque c'est terminé, vous vous retrouverez ensuite, toujours virtuellement, pour passer un moment ensemble et boire un smoothie de l'amitié!

Peu importe la couleur que prendra votre Fête des Voisins virtuelle, l'essentiel est de vous amuser, de prendre un temps pour mieux vous connaître entre voisins et tisser des liens.

Une aide financière disponible

Les citoyens qui désirent organiser une Fête des voisins virtuelle peuvent communiquer avec le Service de la vie citoyenne pour faire une demande d'aide financière. Appelez au 819 362-3284, poste 2112 pour avoir tous les détails.

**Selon les mesures sanitaires en vigueur cet été, vous pourrez peut-être organiser une Fête des Voisins en présentiel selon certaines consignes.*



Ouverture des surfaces de dek hockey à la population

Du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Le samedi de 12 h 30 à 23 h
Le dimanche de 7 h à 23 h

*À l'exception du 19 juin et du 1^{er}-2 juillet.

Si vous souhaitez réserver une plage horaire en particulier, veuillez communiquer avec le Service de la vie citoyenne au 819 362-3284, poste 2102. Des frais de 50 \$ / h s'appliquent.

Il est important de vérifier chaque horaire inscrit sur la clôture à l'entrée des surfaces de dek hockey pour vous assurer qu'elles ne sont pas réservées avant de débiter votre partie amicale.



Cinéparc

Vous avez aimé votre soirée au cinéparc l'an dernier?

Bonne nouvelle! Deux projections auront lieu cet été, derrière l'amphithéâtre Léo-Paul-Boutin. Surveillez les diverses plateformes de la Ville pour connaître les dates (juillet et août) et les titres des films retenus.

Inscriptions aux sports d'hiver

Inscriptions en ligne sur la plateforme Amilia plessisville.quebec/loisirs-culture

Hockey mineur : Juillet-août

CPA : 1^{er} juillet star et adultes

Gymnastique : 1^{er} au 15 septembre

Patinage : jusqu'au 1^{er} août

Programme loisir

La Ville et les organismes sportifs du territoire rendent accessibles les activités pour les enfants vivant au sein d'une famille en situation de faible revenu. Ils souhaitent leur offrir la possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité.

Cette opportunité est implantée en collaboration avec ORAPÉ. Restez à l'affût des différentes périodes d'inscriptions au courant de l'année. La saison sportive hivernale et la saison sportive estivale contiennent tous deux des gratuités aux activités.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le Service de la vie citoyenne au 819 362-3284, poste 2112.



Panneaux illustrés au Carrefour de l'Érable

Soucieuse de votre santé mentale et physique, la Ville mettra à votre disposition, au cours du mois de juin, des panneaux illustrés ne nécessitant que le mobilier urbain, tel que des bancs et des tables à pique-nique, pour effectuer des exercices. Sur les panneaux, on retrouve un exercice de renforcement avec deux options d'intensité, deux exercices d'étirement ainsi qu'un exercice ludique pour les tout-petits afin d'encourager les activités intergénérationnelles.

L'installation de ces panneaux d'exercices vise notamment à

- Favoriser l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie;
- Améliorer la qualité de vie des aînés, des familles et de l'ensemble de la population;
- Créer des liens entre les générations et des opportunités de socialiser;
- Donner l'occasion aux citoyens de pratiquer une activité physique à l'extérieur et à leur rythme;
- Offrir l'opportunité de bouger gratuitement et sans contrainte d'horaire.

Bon entraînement!

Renforcement bas du corps

ENFANTS

Exercice SAUTS DE GRENOUILLE

Autant de répétitions que tu le veux!

Fais le tour du banc en sautant comme une grenouille!

Plessisville À BRAS OUVERTS!

Une initiative du Comité rural en santé et qualité de vie (CRSQV) de la municipalité de Sainte-Amande-de-Sabrevois.

ADULTES

Étirement DEVANT DE LA CUISSE

15 à 60 secondes par jambe

Debout, tenez-vous au dossier du banc, puis agrippez la cheville avec la main. Ramenez le pied vers les fesses en alignant les genoux côte à côte et rentrez les fesses.

AÎNÉS

Étirement DEVANT DE LA HANCHE

15 à 60 secondes par jambe

Debout, tenez-vous au dossier du banc et déposez votre pied environ 1 m vers l'arrière en gardant le poids sur le devant de celui-ci. Rentrez les fesses et penchez légèrement le dos vers l'arrière.

Exercice SQUAT avec appui

1 à 3 séries 5 à 15 répétitions

- Tenez le dossier à deux mains, les pieds de la largeur des épaules, près du banc.
- Fléchissez les genoux jusqu'à un maximum de 90° en gardant les bras tendus et le poids dans les talons, puis remontez.

Exercice SQUAT immobile

1 à 3 séries 15 à 60 secondes

- Tenez le dossier à deux mains, les pieds de la largeur des épaules, près du banc, les genoux fléchis à un maximum de 90° et le poids dans les talons.
- Maintenez la position.

**Horaire estival pour le prêt
et pour internet :**

Du 1^{er} juin à la fête du Travail

Mardi et jeudi : 13 h 30 à 20 h 30

Vendredi : 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Samedi et dimanche : fermé

Été 2021 Club de lecture TD

**À vos marques, prêts... Party!
Cet été, c'est la fête!**

Dans une ambiance festive, viens t'inscrire
au Club de Lecture du 15 juin au 16 juillet 2021.

Bien sûr, tu liras beaucoup de livres, mais pour le plaisir!
À chacune de tes visites, tu pourras essayer différents
jeux qui te feront vivre des moments amusants et
même rigolos.

Tu pourras remplir un coupon pour le tirage
hebdomadaire et aussi pour gagner le grand prix du
Club de lecture! (Il faut toutefois être présent lors de
la fête du club en août.)

L'abonnement à la bibliothèque, C'EST GRATUIT!

Rappelons que la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle est un service municipal gratuit pour les résidents de la Ville et aussi pour tous les résidents des municipalités ayant une entente loisirs.

Suggestions de lecture pour l'été

Les membres du Club de lecture adulte vous proposent :

- La série des sept sœurs de Lucinda Riley (6 volumes) - Saga familiale
- La série de l'inspecteur Gamache de Louise Penny (15 volumes) - Policier
- La série de la Chronique des Bridgerton de Julian Quinn (4 volumes) - Amour
- Le petit garçon qui voulait être Mary Poppins d' Alejandro Palomas
- Le parfum du bonheur est plus fort sous la pluie de Virginie Grimaldi - Amour
- Les villes de papier de Dominique Fortier
- Tout le bleu du ciel de Mélissa Da Costa - Amour /Alzheimer
- Les lendemains de Mélissa Da Costa
- Il était deux fois de Franck Thilliez - Policier
- Le goût de l'élégance de Johanne Seymour - Amour
- Les couleurs de la peur d'Anne de Pasquale - Policier
- Esaü de Philip Kerr - Suspense
- Ravages d'Anne Rambach - Policier
- La vallée de Bernard Minier - Suspense

Une naissance, un livre

Votre enfant est âgé entre 0 et 12 mois?
Venez l'inscrire à la bibliothèque
Linette-Jutras-Laperle.

Vous devrez présenter une preuve de la date de naissance (*carte d'assurance maladie*) ainsi qu'une preuve de résidence (*pour la gratuité de l'abonnement à la bibliothèque*).

Nous vous remettons la trousse du bébé lecteur!



Des livres numériques Pour vos vacances

Votre bibliothèque est disponible 24 hrs/24, 7 jours/7 et possède plus de 1 700 livres numériques.

Une collection variée, pour tous les goûts!

Pour accéder à la collection numérique, vous devez être abonné à la bibliothèque. A partir de la page Internet de la bibliothèque, cliquez sur ressources numériques, puis sur prenumerique.ca.

Entrez votre identifiant (*numéro de carte*) et votre mot de passe (*prénom*) et consultez l'onglet Aide / Guide de démarrage.

Toutes les étapes y sont clairement indiquées.



Déménagement

Si vous déménagez le 1^{er} juillet, il est très important de passer à la bibliothèque afin de vous assurer que votre dossier est à jour : livres remis et sans amende.

S'abonner à la page Facebook de la bibliothèque c'est :

- connaître les nouveaux livres disponibles;
- visionner des capsules de suggestions de lecture;
- être informé des changements qui pourraient être apportés en raison des restrictions sanitaires;
- en savoir plus sur nos ressources comme le prêt numérique;
- rester connecté avec votre bibliothèque!

 /Bibliothèque-Linette-Jutras-Laperle



Activités de la Ville et des organismes

Activités sujettes à changement selon les mesures sanitaires en vigueur. Informez-vous sur les diverses plateformes de communication de la Ville.

ORGANISME	ACTIVITÉ	DATES 2021
Ville de Plessisville	Ouverture du Biergarten	Juin
Ville de Plessisville	Fête des voisins	Juin-juillet-août
Ville de Plessisville	Fête nationale	24 juin
Ville de Plessisville	Orchestre symphonique de Trois-Rivières	11 juillet
Ville de Plessisville	Jeudis en musique	Juillet et août
Ville de Plessisville	Cinéparc	Juillet-août
Les Amis des Scouts	Ass. générale annuelle + inscriptions	24 août
APHÉ	42 ^e anniversaire	10 septembre
Escadron 814	Début des activités	10 septembre
Club Lions	Journée de la pomme	12 septembre
Maison des familles	Activité de financement – Biscuits Sourire	12 septembre
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle	Journées de la culture	24-25-26 septembre

Annulation de l'événement Plaisirs d'Été

Malheureusement, les mesures sanitaires en vigueur forcent les autorités municipales à annuler l'édition 2021.

L'événement Plaisirs d'Été attire généralement des milliers de personnes et est fort apprécié des travailleurs qui commencent leurs vacances.

À l'an prochain!



Chronique de la commission du développement durable



Qu'est-ce que l'adaptation aux changements climatiques?

On confond souvent la réduction des gaz à effet de serre (GES) avec l'adaptation aux changements climatiques. Alors que la première vise à freiner le réchauffement de la planète, la seconde a plutôt pour but d'atténuer les conséquences des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains. Les deux stratégies sont indissociables : s'il est impératif de poursuivre nos efforts afin de réduire les GES dans l'atmosphère, la transition est trop lente pour éviter les impacts que les changements climatiques ont déjà commencé à produire dans nos milieux de vie... nous devons donc être proactifs et nous y adapter, pour réduire les coûts financiers et humains des phénomènes météorologiques auxquels nous devons faire face au cours des prochaines décennies.

À propos de la Commission du développement durable

Formée de quatre citoyens, d'une gestionnaire municipale et de deux élus, la Commission du développement durable se réunit cinq fois par année pour échanger sur les enjeux de développement durable qui touchent la Ville et ses citoyens. Elle effectue le suivi des projets en cours au sein de l'administration municipale, formule des opinions sur les orientations du conseil et émet des suggestions de projets destinés à soutenir la Ville dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques en matière de développement durable. Vous souhaitez transmettre vos commentaires, idées ou suggestions à la Commission du développement durable?

Communiquez avec Marie-Pierre Paquette à mpaquette@plessisville.quebec ou au 819 362-3284, poste 2255.

Une démarche résiliente pour s'adapter aux changements climatiques

Lors de sa séance de juin, le conseil municipal a adopté son Plan d'action en adaptation aux changements climatiques. La Ville de Plessisville ajoute ainsi une nouvelle corde à son arc pour contribuer au développement durable de sa communauté.

Assorti de 52 mesures, le plan d'action se concentre sur les plus importants risques identifiés en lien avec les changements climatiques qui se produiront sur notre territoire d'ici au prochain siècle. Ces risques touchent à la fois le cadre bâti de Plessisville, les infrastructures et bâtiments municipaux, la santé et la sécurité de la population, les services aux citoyens de même que le sol, la faune et la flore.

Bien qu'il s'agisse d'une initiative municipale, le Plan d'action en adaptation aux changements climatiques nous concerne tous. En effet, le plan identifie des pistes d'action que les citoyens de Plessisville peuvent mettre en œuvre pour se protéger des impacts que les changements climatiques auront inévitablement sur leurs maisons, sur leur bien-être et sur leur qualité de vie. D'ailleurs, au cours des prochains mois, des capsules vidéo inspirées des mesures d'adaptation incluses dans le plan vous seront présentées afin de vous démontrer comment vous pouvez agir, dès maintenant, pour participer à nos efforts collectifs d'adaptation climatique.

La Commission du développement durable en première ligne!

Plessisville a à cœur de favoriser la participation citoyenne au sein de ses initiatives de développement durable, et le Plan d'action en adaptation aux changements climatiques n'y fait pas exception. Ainsi, la Commission du développement durable assurera une veille quant à la mise en œuvre harmonieuse et efficace du plan : c'est à notre commission citoyenne que le comité de suivi du plan, composé de gestionnaires municipaux, présentera son bilan de réalisation et son plan d'action annuels. La Commission aura ainsi droit de parole quant aux priorités et aux moyens mis de l'avant par la Ville pour atteindre ses objectifs d'adaptation aux changements climatiques.

Vous souhaitez en apprendre davantage sur l'adaptation aux changements climatiques et consulter le plan d'action adopté par la Ville de Plessisville?

Consultez la page Web disponible au plessisville.quebec/affaires/adaptation-aux-changements-climatiques/.



Tout le monde gagne à être *reconnu*

Faire la différence dans la vie d'un enfant, ça vous intéresse?



Joignez dès maintenant l'équipe du CPE La Girouette.

Vous souhaitez :

- Bâtir une petite entreprise en éducation?
- Travailler au mieux-être et au développement harmonieux des enfants?
- Développer des compétences exceptionnelles en application de programme éducatif?
- Faire partie d'une équipe reconnue pour son excellence dans l'offre de service de garde éducatif?

Consultez le site du Bureau coordonnateur-CPE La Girouette ou contactez-nous au 819 362-6911, poste 2225 pour discuter des possibilités d'obtention d'un permis d'opération.

Plusieurs avantages :

- Revenus de 50 000 \$ et plus.
- Accompagnement professionnel d'une conseillère en pédagogie et d'une éducatrice spécialisée.

deviensreconnu.com

Avez-vous signalé vos frênes?



L'an dernier, la Ville de Plessisville a lancé son Plan d'action pour la lutte à l'agrile du frêne afin de s'attaquer à cet insecte ravageur qui a malheureusement fait son apparition sur notre territoire.

Depuis, des dizaines de citoyens nous ont signalé la présence de frênes sur leur terrain, nous permettant de suivre la progression de l'infestation et de la freiner par l'entremise d'une stratégie d'abattage et de reboisement.

Encore cette année, nous invitons les citoyens qui ne l'ont pas déjà fait à nous signifier la présence d'un ou de plusieurs frênes sur leur propriété. Pour ce faire, plusieurs moyens s'offrent à vous :

- Remplir le formulaire en ligne disponible sur le site Web de la Ville de Plessisville à l'adresse suivante : <https://forms.gle/g4rNnLtotqFDyhSq9>.
- Téléphoner au 819 362-3284, poste 2293 et laisser un message sur notre boîte vocale dédiée à l'agrile du frêne en nous spécifiant votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le nombre de frênes présents sur votre propriété, leur emplacement et leur niveau d'infestation, ainsi que le meilleur moment pour vous joindre.

Aide financière disponible

Un programme de subvention a été mis sur pied afin d'aider financièrement les Plessisvillois qui doivent procéder à l'abattage d'un ou de plusieurs frênes en vertu de la réglementation municipale en vigueur. L'aide offerte peut atteindre 1 000 \$ par propriété. Pour connaître les modalités d'application du programme d'aide financière et pour déposer une demande, consultez le www.plessisville.quebec/agrile-du-frêne/programme-de-subvention/.

À propos de l'agrile du frêne

L'agrile du frêne est un coléoptère envahissant extrêmement destructeur qui attaque et tue toutes les espèces de frênes. L'insecte a déjà tué des millions de frênes en Amérique du Nord et est arrivé à Plessisville en 2019.

Vous croyez avoir des frênes sur votre terrain, mais vous n'en êtes pas convaincu?

La section « Agrile du frêne » du site Web de la Ville de Plessisville présente des photos qui vous aideront à bien les identifier. Visitez le www.plessisville.quebec/agrile-du-frêne pour en savoir plus.

Lutte à l'herbe à poux

Pourquoi faut-il s'en débarrasser?

L'HERBE À POUX

Ça s'arrache!



Tout d'abord, il est important de différencier l'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) de l'herbe à puce (*Rhus radicans* L.). L'herbe à puce contient une sève vénéneuse (*urushiol*) qui provoque des démangeaisons, une douloureuse inflammation de la peau et même des cloques aux endroits atteints.

L'herbe à poux, quant à elle, est une plante dont le pollen en suspension est le principal responsable du rhume des foin. Les réactions allergiques de cette affection peuvent se manifester de différentes façons, soit :

- Aggravation de l'asthme si la personne en souffre déjà;
- Congestion nasale;
- Signes de conjonctivite (démangeaisons, rougeurs et écoulement purulent des yeux, larmoiement et gonflement des paupières);
- Écoulement nasal clair et abondant;
- Éternuements à répétition, maux de tête;
- Picotements et démangeaisons du nez, de la gorge et des oreilles.

Le rhume des foin occasionne, par le fait même :

- Une diminution de la qualité de vie chez la personne allergique;
- De l'irritabilité;
- Des troubles du sommeil et de concentration.

Au Québec, environ une personne sur dix est allergique au pollen de l'herbe à poux.

La saison de pollinisation s'étend de la fin juillet jusqu'aux premières gelées de sol, soit vers la mi-octobre.

Où la trouver?

L'herbe à poux se multiplie par semences; celles-ci peuvent survivre jusqu'à 40 ans dans le sol. La zone d'influence d'une source d'herbe à poux peut atteindre 1000 m du plant d'origine. C'est une plante opportuniste qui croît aisément dans les sols pauvres. Les endroits les plus propices où trouver de l'herbe à poux seraient donc les bordures de route, les trottoirs, les terrains vagues, le dépôt à neige, etc.

Comment prévenir son apparition?

Puisque l'herbe à poux croît dans les sols pauvres, où il y a peu ou pas de compétition et où il fait soleil, on peut prévenir son apparition de plusieurs façons :

- Ensemencer le terrain ou y planter des plantes compétitrices;
- Améliorer la qualité du sol (*compost, engrais*);
- Recouvrir le sol de paillis ou encore de pierres concassées.

On compte sur vous, pour la santé de tous!

Puisque l'herbe à poux n'est pas nocive pour la peau, on peut aisément l'arracher avec nos mains. Cependant, le port de gants est recommandé si on ne connaît pas les plantes se trouvant à proximité de l'herbe à poux.

On peut contrôler l'herbe à poux de plusieurs façons dont :

- Tondre l'herbe à poux à deux reprises (15 juillet et 15 août +/- 7 jours);
- Arracher l'herbe à poux avant sa période de pollinisation (fin juillet);

Permis de construction ou rénovation

Installation d'une piscine hors terre ou creusée

Vous pensez faire l'acquisition d'une piscine cet été? Il est important de faire votre demande de permis afin de vous assurer que votre projet est sécuritaire. En effet, plusieurs aspects sont à prendre en compte avant l'installation.

Pour information : Martin Laliberté et Kevin Bisaillon Champagne, 819 362-3284, postes 2231 et 2271.





Fleurons du QUÉBEC

Saviez-vous que la Ville a comme objectif dans son plan stratégique 2015-2025 d'obtenir 5 Fleurons?

Pour y arriver, la Ville offre, depuis 2014, des aides financières pour la plantation d'arbres à sa population ainsi qu'aux commerces du centre-ville et aux entreprises du parc industriel qui désirent verdifier leur stationnement ou leur terrasse commerciale. Chaque année, la Ville ajoute aussi des îlots de plantation ou des bacs à fleurs sur son territoire. Pour en savoir plus sur les programmes d'aide financière au verdissement offerts, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du Service du développement durable.

Collecte des gros encombrants – Collaboration avec ORAPÉ

Voici la démarche à suivre pour qu'une collecte soit effectuée à votre résidence.

1- Vous devez prendre un rendez-vous pour une collecte de gros encombrants. Les collectes s'effectuent les mardis. Pour réserver sa place pour une cueillette, il suffit d'appeler au 819 362-0001 ou d'envoyer un courriel au info@orape.org en laissant les informations suivantes :

- Votre nom	- Votre adresse complète
- Votre numéro de téléphone	- Une liste des articles à faire ramasser

2- ORAPÉ vous rappellera pour fixer avec vous une date de ramassage (selon la disponibilité).

3- Le service de cueillette de gros encombrants d'ORAPÉ est limité au ramassage de certaines catégories d'articles uniquement. Ces articles doivent obligatoirement être placés sur le bord de la rue, sur le sol, regroupés ensemble et à la vue du chemin pour le mardi, jour de la collecte. Le camion n'entre pas dans les cours et les employés n'entrent pas dans les résidences.

Vous devez fournir la liste des articles lors de la prise de rendez-vous et nous aviser de tout changement. Un appel sera effectué le lundi précédent la cueillette afin de valider les articles qui doivent être ramassés.



VOUS CONSTRUISEZ UNE NOUVELLE MAISON?



Le programme



est maintenant disponible à Plessisville!

Jusqu'à 8 000 \$ en subvention

Détails : habitationdurable.com/plessisville/

Pour information : Martin Laliberté
Service du développement durable
mlaliberte@plessisville.quebec
819 362-3284, poste 2231

Merci à nos partenaires



Construction et rénovation résidentielles : avez-vous votre permis?

Le Service du développement durable tient à vous rappeler qu'il vous faut vérifier si un permis est requis avant de commencer vos travaux de rénovation ou de construction.

Vous pouvez également vous rendre sur le site Web de la Ville, sous la section Développement durable / Urbanisme, pour consulter la liste des travaux nécessitant un permis.



Début des visites de prévention incendie dans les résidences

Le service des incendies désire vous informer que les visites de prévention dans les résidences ont débuté depuis quelques semaines sur le territoire de la municipalité.

Comme vous le savez probablement, les pompiers-préventionnistes effectuent près de 700 visites de prévention incendie dans les résidences par année. Lors de ces visites, plusieurs éléments sont vérifiés, principalement les avertisseurs de fumée, le panneau électrique, l'installation des appareils de chauffage au combustible solide (*poêle à bois*) et divers éléments reliés à la prévention des incendies.

Ces visites permettent aux pompiers de vous transmettre beaucoup d'informations reliées à la prévention des incendies. N'hésitez pas à échanger avec eux pour de judicieux conseils de prévention. N'oubliez pas qu'en matière de prévention des incendies chaque petit geste que l'on accomplit est important et peut faire une différence.

Si vous avez des questions portant sur la prévention des incendies, vous pouvez également contacter M. Robert Provencher, directeur préventionniste au 819 362-3284 poste 2266.

Le service des incendies tient à vous remercier à l'avance de votre collaboration lors de la visite des pompiers.



Les foyers extérieurs :

Une question de bon voisinage

Au cours de la saison estivale, votre Service de sécurité incendie reçoit plusieurs demandes d'information et plaintes en lien avec les modèles, l'installation et l'utilisation des foyers extérieurs.

Votre Service de sécurité incendie tient à vous informer que l'utilisation des foyers extérieurs est encadrée par un règlement municipal, afin de permettre leur utilisation sécuritaire pour tous et même pour votre voisinage. Ce règlement est disponible sur le site Internet de la Ville. (*Écrivez le moteur de recherche.*)

À titre informatif, les principaux points à respecter sont les suivants :

- Le foyer doit être installé à trois (3) mètres de toutes matières combustibles telles qu'un bâtiment principal, une remise, une haie de cèdres ainsi qu'à trois (3) mètres des limites de votre terrain;



Foyers Conformes

- Toutes les ouvertures autour du foyer doivent être munies de pare-étincelles, et ce, en tout temps;
- Le foyer doit reposer sur une surface incombustible telle qu'une dalle de béton;
- Le foyer peut être allumé de 19 h à 3 h seulement;
- Une surveillance constante doit être en place par au moins une personne adulte;

- Seul le bois exempt de peinture ou de toutes autres matières dégageant des fumées toxiques durant la combustion peut être utilisé comme matière combustible;
- La fumée ne doit pas incommoder votre voisinage en tout temps.

Vous trouverez toutes ces informations ainsi que d'autres détails à la section VIII du règlement municipal.

À noter que les feux extérieurs, sans foyer conforme, sont interdits en tout temps.



Interdiction de feux d'artifice

Avec l'approche de la saison estivale, il n'est pas rare d'entendre ou de voir un de nos voisins ou un ami faire un feu d'artifice pour une fête d'enfant ou autre événement. Quelques pièces achetées dans un dépanneur ou dans un magasin à grande surface et voilà, le plaisir est au rendez-vous.

Par contre, ces pièces, autant lors de la mise à feu que lors des retombées, engendrent des risques d'incendie importants.

C'est pourquoi la Ville de Plessisville s'est dotée d'une réglementation qui interdit l'utilisation de toute pièce pyrotechnique (*feu d'artifice*) sur son territoire à moins d'être faite par un artificier qualifié, considérant la proximité des bâtiments sur notre territoire. Si vous désirez recevoir des informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter votre service des incendies au 819 362-3284, poste 2266.

Le barbecue au propane :

La sécurité d'abord, le plaisir ensuite!

Quelle belle invention que cet équipement qui nous permet de profiter au maximum des belles journées en plein air!

Par contre, l'utilisation du barbecue au propane comporte des risques importants d'incendie, de blessures et d'explosion. Il faut donc savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer.



Voici quelques conseils afin de vous assurer d'utiliser votre équipement en toute sécurité :

- En début de saison, effectuez une vérification de votre appareil afin de déceler les anomalies, dont les fuites de gaz et la détérioration de l'état du boyau d'alimentation en caoutchouc;
- Laissez, en tout temps, un mètre de dégagement entre le BBQ et la structure d'un bâtiment;
- Pour démarrer le barbecue : ouvrir le couvercle, le gaz, puis un des boutons de contrôle et actionner le bouton de démarrage;

- Surveillez en permanence un BBQ en fonction. Afin d'éviter les brûlures, ne laissez personne s'amuser autour et ne le déplacez pas lorsqu'il est allumé;
- Lors de son utilisation, placez le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite;
- Même vide, ne jamais entreposer une bonbonne de propane à l'intérieur d'un bâtiment (*résidence, sous-sol, remise, garage*).

L'utilisation d'un BBQ au propane peut paraître simple et inoffensive. Restez vigilant en tout temps afin d'éviter bien des problèmes.



ARROSAGE DES PELOUSES

Les journées de chaleur sont à nos portes. Plusieurs citoyens voudront arroser leur pelouse. La Ville vous rappelle qu'il est important d'y aller avec modération et de respecter le règlement municipal.

INTERDIT pour tous le dimanche.

NON

L'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour fins d'arrosage est autorisée aux périodes suivantes:

- de 20 h à 23 h, le mardi, jeudi et samedi pour les occupants dont le **NUMÉRO CIVIQUE** est un nombre **PAIR**.

- de 20 h à 23 h, le lundi, mercredi et vendredi pour les occupants dont le **NUMÉRO CIVIQUE** est un nombre **IMPAIR**.

OUI

**Pour réduire
votre consommation
d'eau potable,
arrosez le soir
si permis et nécessaire.**



**MON
EMPREINTE
BLEUE**

Calculez votre consommation d'eau à
Quebec.ca/monempreintebleue

Connaissez-vous la MDJ?

La Maison des jeunes est un endroit chaleureux et sécuritaire où les ados peuvent se retrouver.

Elle est un carrefour d'information, de socialisation, de prévention et de sensibilisation. Elle a pour mission de tenir un lieu de rencontre animé où les ados peuvent devenir des citoyens/citoyennes critiques, actifs/actives et responsables...

Impacts de la Maison des jeunes sur les ados

- Brise l'isolement, crée des liens et développe la créativité.
- Apprend aux ados à faire des choix éclairés.
- Adoucit les tensions familiales.
- Diminue l'inactivité chez les ados.
- Traite et vulgarise l'information relative à différents sujets (santé, alimentation, études, travail, sexualité, etc.).
- Contribue à une meilleure santé physique et mentale par l'acquisition de saines habitudes de vie.
- Facilite la participation et l'insertion des ados dans la société.
- Aide à développer une meilleure estime et confiance en soi.
- Permet la réalisation de certaines passions et de certains rêves.



Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi :

11 h 30 à 12 h 45

Le mardi et le jeudi :

16 h à 17 h 30 (aide aux devoirs)

Du lundi au jeudi :

17 h 30 à 20 h 30

Venez nous visiter au 1663, des Érables à Plessisville.

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 819 362-8532.

N'oubliez pas d'aller voir notre page Facebook « maisonsdesjeunes.lexpress »

La Fondation HTAPQ

(Hypertension artérielle pulmonaire-Québec)

fête sa 15^e année d'existence.

Mission

La Fondation HTAPQ améliore la qualité de vie des personnes atteintes d'hypertension pulmonaire et de leurs proches par le soutien et l'information. La Fondation compte environ 500 membres dont 175 sont des personnes atteintes.

Information et soutien

Offrir de l'information sur l'aspect médical, la recherche, offrir du soutien psychologique et tout ce qui peut améliorer la qualité de vie de ses membres. À défaut de pouvoir présenter des activités en présentiel, la Fondation s'est adaptée en offrant de multiples visioconférences, des discussions en ligne, des méditations, des cours d'Essentrics, etc.

Aide financière

Chaque année, la Fondation offre une aide financière aux membres qui éprouvent des difficultés financières à cause de leur état de santé.

Cette aide peut couvrir le coût des médicaments, les frais de transport pour les rendez-vous médicaux, l'aide au ménage, etc. En 2020,

la Fondation a remis plus de 55 000 \$ en aide directe.

Depuis ses débuts, la Fondation aura remis à ses membres en organisation d'événements, en publications et en aide directe environ 950 000 \$ à la fin de 2021, un montant très appréciable!

Tout cela grâce à des bénévoles au grand cœur qui ont su transformer un grand malheur en une œuvre grandiose teintée de dévouement, d'altruisme et d'humanité.

Pour souligner son 15^e anniversaire, la fondation publiera un livre relatant son histoire et présentant plusieurs témoignages de personnes atteintes de cette grave maladie qu'est l'hypertension pulmonaire. Il sera en vente à l'automne.

Coordonnées

C.P. 341

Plessisville (Québec) G6L 2Y8

Téléphone : 819-362-6236

Courriel : info@htapquebec.ca

Site web : www.htapquebec.ca



La Fête nationale du Québec



Vivre le Québec
Tissé serré

**ON FÊTE
AVEC VOUS!**

Jeudi 24 juin 2021

- Animation ambulante dans les rues
- Trajet secret
- Surprise en fin de soirée
- Rallye familial

Québec 

 Mouvement national
des Québécoises
et Québécois

FÊTE NATIONALE
QUÉBEC 


Plessisville
À BRAS OUVERTS!

